

### GRENOBLE-VALENCE : PREPARATION DE LA SUBSTITUTION ROUTIERE 2013

#### Relevé de décision

**DATE ET LIEU : 25 avril 2012 – ERA de Grenoble**

#### Liste des présents :

Nathalie TEPPE (ADTC – ARDSL)	Sandrine IOCHEM (RFF)
William LACHENAL (ARDSL)	Jean-Michel CREISSON (conseiller régional, Président du Comité de ligne)
Yves GIMBERT (ASULGV)	Patrice FILLAT (Région Rhône Alpes)
Brigitte BACHELARD (SNCF TER)	
Philippe ANDAGNOTTO (SNCF TER)	
Corinne MEYGRET (SNCF TER)	

#### Document transmis :

Adobe Acrobat 7.0  
Document

Projet de grille horaire 2013 – version du 25 avril :

#### Contenu des échanges :

##### **1. Les fonctionnalités de la grille horaire - projet de desserte 2013**

###### 1.1 Les besoins mentionnés par les associations

Globalement, la nouvelle version de la grille présentée par la SNCF satisfait aux trois points suivants, demandés lors de la réunion du 19 février.

- Le dernier départ de Valence ville est positionné à 22h05 desservant, Valence TGV, Romans et St Marcellin avant d'arriver à Grenoble ;
- Les horaires d'arrivée à Valence ville des autocars reprenant les missions périurbaines venant de St Marcellin (et pour certains de Moirans) sont repositionnés pour une arrivée plus pertinente pour le domicile-travail: 7h35, 8h25, 9h25, 10h25. On note une fréquence horaire quasiment généralisée, avec toutefois une nouvelle organisation de cette desserte expliquée par ces nouveaux horaires donnant lieu à quelques ajustements dans les horaires;
- Le nouvel horaire permet d'assurer une correspondance sur le TGV de 7h40 à destination de Paris.

###### 1.2 Les compléments

- Roman – Grenoble : les temps de parcours sont légèrement revus à la baisse, puisque la desserte de St Hilaire est réalisée exclusivement par des navettes vers Romans ou St Marcellin. Un bilan sera réalisé en juin 2013 sur les fréquentations de ces navettes.
- Des doublages à St Marcellin seront réalisés sur les départs de Romans à 6h05 et 7h05

- Les correspondances à Valence TGV seront plus importantes en 2013 que celles organisées lors du service TER 2012

## **2. Points complémentaires abordés en séance :**

- Les travaux Lyon - Grenoble

La grille horaire servant de support à la réunion sera possiblement appliquée entre juin et décembre 2013. Sur le premier semestre, il est possible que de légers ajustements de quelques minutes interviennent à propos des travaux RVB en 2013. A ce stade, il s'agit d'une hypothèse.

La SNCF indique que juin 2013 représente ainsi une opportunité pour procéder à de légers ajustements, en fonction des bilans qui seront réalisés sur les premiers mois de service de l'offre en autocars de substitution sur la ligne Grenoble – Valence.

- Accès VSP de Voreppe

La Région indique le volontarisme dont elle fait preuve pour étendre jusqu'à Voreppe le dispositif de voie spécialisée partagée existant entre Saint-Égrève et Grenoble. Un courrier à la DREAL a été réalisé. Le ministère sera saisi de ce dossier dans un délai très court.

- Correspondances à Moirans

William Lachenal exprime son inquiétude concernant l'accès des voyageurs à Moirans sur les trains Rives – Gières, déjà très fréquentés. La SNCF anticipe cette difficulté : des adaptations en unités multiples seront réalisés pour répondre aux besoins.

## **3. Information / communication**

Jean-Michel CREISSON exprime auprès de la SNCF le besoin très important de production de documents lisibles et pédagogiques au-delà de la grille horaire de travail.

La SNCF réalisera des maquettes basées sur des extractions de la grille par principaux trajets ou par gares, ainsi que des commentaires décrivant les évolutions et les maintiens des fonctionnalités pour les voyageurs.

Les associations entendent jouer un rôle moteur sur cette question pour que les principales attentes des voyageurs soient prises en compte.

Jean-Michel CREISSON donne rendez-vous aux associations pour la prochaine rencontre dans un format similaire, au cours de laquelle des maquettes de présentation seront présentées.